



Rapport d'activités

Année 2015

**Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Direction du développement et de l'aménagement
Secrétariat général de la CLI
2/16 boulevard Soufflot
92015 NANTERRE Cedex
01 41 91 25 91**

**<mailto:cli-far@hauts-de-seine.fr>
<http://www.cli-far92.fr>**

Rapport d'activités

Année 2015

Rappel : Une Commission Locale d'Information, ou CLI, est instaurée, selon la loi TSN (Transparence et Sécurité Nucléaire) du 13 juin 2006 auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base.

Elle est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'installation et le fonctionnement d'une CLI est de la compétence d'un Département.

La Commission Locale d'Information (CLI) auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses a été créée le 16 décembre 2009 par arrêté n°09181 du Président du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Elle a été installée le 4 février 2010.

I - PRINCIPALES DATES 2015

- **Commissions plénières**

L'ensemble des membres de la Commission Locale d'Information s'est réuni trois fois. Les réunions ont eu lieu le 20 janvier 2015, le 9 juin 2015 et le 8 décembre 2015 à la Mairie de Fontenay-aux-Roses.

- **Réunions du bureau et des groupes de travail**

Le Bureau s'est réuni le 6 mai et le 6 novembre 2015. Le groupe de travail « Sciences et Technologies » s'est réuni le 3 avril et le 13 novembre 2015, le groupe de travail « Information et Gouvernance » s'est réuni le 8 septembre 2015.

- **Visite du centre du CEA**

Les membres de la CLI ont été invités par le CEA à visiter les installations nucléaires de base INB 165 et 166, le mercredi 7 octobre 2015.

- **Renouvellement de la composition de la CLI**

L'arrêté portant création de la commission locale d'information et désignation de ses membres arrivant à son terme le 7 décembre 2015, un nouvel arrêté portant sur le renouvellement général de la composition de la Commission Locale d'Information a été pris par le Président du Département le 7 décembre 2015.

Nota : Evénements nationaux

27^{ème} conférence nationale des CLI

Le 4 novembre 2015 s'est tenue la 27^{ème} conférence des CLI, organisée conjointement par l'Association Nationale des Comités et Commissions d'Information et l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

II - RAPPEL DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Les missions de la CLI-FAR

La Commission Locale d'Information auprès du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses (CLI-FAR) a été créée par arrêté du Président du Conseil général des Hauts-de-Seine du 16 décembre 2009.

Conformément aux missions qui lui sont dévolues par la loi, elle se propose de composer et perpétuer un cadre d'échanges afin d'informer et de sensibiliser la population située dans un rayon de 5 kilomètres autour du site et d'instaurer un lieu de concertation en cas de risques, d'incidents ou d'accidents.

Vingt trois communes et deux arrondissements parisiens sont concernés par l'action de la CLI : 15 communes dans les Hauts-de-Seine, 5 dans le Val-de-Marne et 3 dans l'Essonne. Les deux arrondissements de Paris sont le 14^{ème} et le 15^{ème} arrondissement.

Le programme d'assainissement et de démantèlement sur le site de Fontenay-aux-Roses

Suite à l'arrêt des activités de recherche sur le nucléaire, depuis 2007, le CEA a mis en place un programme d'assainissement et de démantèlement des installations correspondantes. Celles-ci représentent plusieurs bâtiments couvrant une superficie de 18 500 m².

Au nombre de quatre avant 2007, ce sont actuellement deux Installations Nucléaires de base (INB) qui sont concernées : l'INB 165 et l'INB 166. La 2^{ème}, dite « support » sert à conditionner les déchets issus de l'assainissement et du démantèlement de la 1^{ère}, dite « procédé ».

Les principaux éléments surveillés sont les radioéléments émetteurs alpha, bêta, gamma, auxquels s'ajoutent des métaux lourds, des aérosols et des gaz rares.

Composition de la CLI (voir annexe)

Elle est composée de quatre collègues, comprenant :

- des élus (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux et élus municipaux)
- des représentants d'associations de protection de l'environnement
- des représentants d'organisations syndicales
- des représentants de personnes qualifiées et du monde économique

S'y ajoutent des membres à voix consultative.

Organisation fonctionnelle

Le Président, M. Laurent Vastel, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Sud de Seine, a été nommé, par arrêté du 19 décembre 2014, par le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine.

L'organisation fonctionnelle de la CLI-FAR comprend :

- un bureau qui définit les orientations, les plans d'action et coordonne les groupes de travail,
- un groupe de travail "sciences et technologie",
- un groupe de travail "information et gouvernance"
- un secrétariat général, assuré à la Direction du développement et de l'aménagement du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Membres du Bureau

Du 1^{er} Janvier 2015 au 7 décembre 2015

Membres à voix délibérative

Collèges des élus

M	Laurent	Vastel	Maire de Fontenay-aux-Roses Président de la CLI
Mme	Marianne	Buhler	Représentante de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest Vice-Présidente de la CLI
M	Jean	Laurent	Représentant de la commune de Montrouge Vice-président de la CLI
M	Georges	Douarre	Représentant de communauté d'agglomération Versailles Grand Parc
M	Patrick	Rigaudière	Représentant de la commune de Châtillon

Collèges des associations

M	Eugène	Belin	Représentant titulaire de l'association pour la protection du coteau boisé du Panorama de Fontenay-aux-Roses
M	Daniel	Hannotiaux	Représentant de l'association Ile-de-France Environnement
M	Claude	Andres	Représentant de la fédération environnement 92

Collèges des syndicats

M	François	Turlin	Représentant CFTC du CEA
M	Jean-Michel	Boulidoires	Représentant CGC du CEA
M	André	Virlon	Représentant SPAE UNSA du CEA

Collèges des personnes qualifiées

Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Conseillère municipale de Fontenay-aux-Roses
-----	-----------------------	-------	--

Membres à voix consultative

M..	Jacques	Connesson	ASN - chef service LUDD, division d'Orléans
-----	---------	-----------	---

Membres du groupe de travail "information et gouvernance"

M	Jean	Laurent	Représentant de la commune de Montrouge
M	Daniel	Hannotiaux	Représentant de l'association Ile-de-France Environnement
M	Jean-Michel	Boulidoires	Représentant CGC du CEA
M	Christophe	Perrin	CEA/FAR Responsable de la communication
M	Yves	Bourlat	CEA/FAR Adjoint de la directrice
Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Conseillère municipale de Fontenay-aux-Roses

Membres du groupe de travail "sciences et technologie"

M	Claude	Andres	Représentant titulaire de l'association Environnement 92
Mme	Marianne	Buhler	Représentante de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest Vice-Présidente de la CLI
M	Eugène	Belin	Représentant titulaire de l'association pour la protection du coteau boisé du Panorama de Fontenay-aux-Roses
M	André	Virlon	Représentant SPAE UNSA du CEA
M	Marc	Ammerich	Représentant CFDT du CEA
M	Christian	Ricoul	CEA/FAR Chef du service de protection contre les rayonnements et de l'environnement
M	Laurent	Vastel	Maire de Fontenay-aux-Roses Président de la CLI
Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Ancienne ingénieure hygiène sécurité sûreté nucléaire
M	Jacques	Connesson	ASN - chef service LUDD, division d'Orléans

III - LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION EN 2015

La CLI a tenu en 2015 trois réunions plénières, deux réunions de Bureau, deux réunions du groupe de travail « Sciences et Technologies » et une réunion du groupe « Information et Gouvernance ».

L'année 2015 a vu la poursuite du **fonctionnement de la Commission**, le **renouvellement global de la composition de la CLI**, la mise en place de la **deuxième lettre d'information**, le lancement d'une **mission d'expertise** pour assister la CLI dans le cadre de la consultation de l'ASN sur la décision régissant les émissions des effluents et les moyens de surveillance de l'environnement, la création d'un **tableau de bord de suivi du démantèlement et de l'environnement des INB du CEA/FAR contenant 23 indicateurs** et un travail sur l'amélioration du **site web de la CLI**.

Le compte-rendu d'exécution budgétaire de l'année 2014 a été approuvé lors de la séance du 20 janvier 2015, pour un budget initial s'élevant à 15 000 euros.

Le mercredi 7 octobre 2015 après-midi, le CEA a invité les membres de la CLI à visiter les INB 165 et 166 et à constater l'état d'avancement de l'opération d'assainissement-démantèlement.

Cette visite a rassemblé 12 participants et a permis aux membres de la CLI de mieux appréhender les mesures de sécurité déployées sur le site.

L'activité de la CLI s'est poursuivie selon les trois axes suivants :

1 - Le suivi des activités « assainissement-démantèlement » du CEA de Fontenay-aux-Roses

Le suivi a été assuré sur la base des informations et documents communiqués à la CLI par l'exploitant (CEA) et par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) :

- le rapport annuel « TSN » et la lettre annuelle de l'environnement
- les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident
- les inspections, les lettres de suite et rapport du contrôle de l'ASN

a. Bilan annuel de l'exploitant

La CLI est destinataire de deux documents publics annuels établis par l'exploitant en application de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire (TSN). Il s'agit du « Rapport d'information sur la sûreté nucléaire et la radioprotection » et de « la lettre environnement » publiée généralement au mois de juillet

b. Les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident déclarés par l'exploitant

La CLI est informée par fax et par mail de tous les événements significatifs déclarés par l'exploitant à l'ASN. En 2015, la CLI a reçu trois déclarations d'événements significatifs classés au niveau zéro de l'échelle INES.

c. Inspections de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

Les inspections de l'ASN sur le site du CEA de Fontenay-aux-Roses font toutes l'objet d'une lettre de suite adressée à l'exploitant ; elles sont publiées sur le site Internet de l'ASN : www.asn.fr . Ces lettres permettent de connaître les observations de l'ASN et les actions correctives demandées. La suite donnée à ces dernières par l'exploitant ne sont pas encore portées à la connaissance de la CLI.

2 - L'information du public et auprès des membres

La CLI a pour mission d'assurer une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.

Cette mission est mise en œuvre par le Groupe de travail « Information et gouvernance » de la CLI.

L'information du public a été principalement assurée, en 2015, par :

- le suivi d'un site internet dédié (www.cli-far92.fr)
- la publication d'une lettre d'information envoyée aux mairies et à laisser à disposition du public
- les réunions plénières : elles ont été ouvertes au public

- Site Internet de la CLI

Le site Internet de la CLI www.cli-far92.fr a été créé en 2010. Il met à disposition du public une information régulièrement mise à jour sur l'actualité et les travaux de la CLI. Les comptes-rendus des principales réunions y sont notamment consultables. A la demande des membres du groupe de travail « Information et gouvernance », le site internet est en cours d'amélioration.

- Réunions publiques

La CLI a organisé trois plénières ouvertes au public et à la presse le 20 janvier 2015, le 9 juin 2015 et le 8 décembre 2015. Les ordres du jour étaient principalement établis autour du suivi de l'avancement des opérations d'assainissement et de démantèlement des INB 165 et 166, de l'élaboration d'un tableau de bord pour offrir une meilleure lisibilité sur les activités d'assainissement et de démantèlement, du calendrier pour la consultation de la CLI par l'ASN sur les nouvelles limites de rejets et les modalités de surveillance de l'environnement qui constitueront un des points centraux de l'année 2016.

3 - Divers

- l'adhésion à l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI)
- la participation à la conférence annuelle des CLI
- la demande de participation financière à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

Participation aux travaux de l'ANCCLI

La CLI de Fontenay-aux-Roses adhère à l'association nationale des CLI (ANCCLI) qui a tenu son assemblée générale à Paris le 3 novembre 2015.

Les procès-verbaux des réunions sont consultables sur le site Internet de la CLI.

Le programme prévisionnel d'activités et le budget prévisionnel 2015 ont été approuvés en séance plénière le 20 janvier 2015.

Fait à Nanterre, le 7 décembre 2015.

ANNEXE 1

Composition de la Commission Locale d'Information auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses – à compter du 7 décembre 2015

MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE

1) COLLEGE DES ELUS

a) Députés et Sénateurs élus dans les départements intéressés

Essonne	Députée : Nathalie Kosciusko-Morizet Sénateur Serge Dassault
Hauts-de-Seine	Député : Jean-Marc Germain Sénateur: Isabelle Debré
Paris	Député : Philippe Goujon Sénateur: Leïla Aïchi
Val-de-Marne	Député : Jean-Jacques Bridey Sénateur: Christian Cambon
Yvelines	Députée : Valérie Pécresse Sénateur: Alain Gournac

b) Conseiller régional de la région intéressée désigné par son Assemblée

Région Ile-de-France	Marc Lipinski
----------------------	---------------

c) Conseillers départementaux des départements intéressés désignés par leur Assemblée

Essonne	Brigitte Vermillet
Hauts-de-Seine	Jean-Didier Berger
Val-de-Marne	Bruno Helin
Yvelines	Marie-Hélène Aubert

d) Conseillers municipaux désignés par leur conseil municipal ou membres de l'assemblée délibérante de groupements de communes désignés par leur Assemblée

Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc	Georges Douarre
Communauté d'agglomération les Hauts de Bièvre	Thomas Joly
Communauté d'agglomération Sud de Seine	Laurent Vastel
Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest	Un représentant
Châtillon	Patrick Rigaudière
Montrouge	Jean Laurent
Ville de Paris	François Vauglin
Communauté d'agglomération Val de Bièvre	Laurinda Moreira da Silva
Vélizy-Villacoublay	Pierre Testu

Sous-total du Collège Elus 24

2) COLLEGE DES ASSOCIATIONS

Représentants d'associations de protection de l'environnement œuvrant dans les départements intéressés :

Environnement 92	Claude Andres, titulaire Martine Bloch, suppléante
Coteau Boisé du Panorama	Eugène Belin, titulaire Peter Schnürle, suppléant
Ile-de-France Environnement	Daniel Hannotiaux
Sud Environnement	Christian Bourdeaux

Sous-total du Collège Associations 4

3) COLLEGE DES SYNDICATS

Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives dans les entreprises exploitant les installations nucléaires de base intéressées ou les entreprises extérieures mentionnées au IV de l'article L 230-2 du code du travail" :

Marc Ammerich

François Turlin

Jean-Michel Bouldoires

Germain Rousselet

André Virlon

Sous-total du Collège Syndicats 5

4) COLLEGE DES PERSONNES QUALIFIEES ET DES REPRESENTANTS DU MONDE ECONOMIQUE

- a) Représentants des intérêts économiques locaux, notamment des représentants des chambres consulaires territorialement compétentes :

Jocelyne Canetti, CI Hauts-de-Seine

Michèle-Elisabeth Morin, Ingénieure HSSN

- b) Représentants d'instances territorialement compétentes d'ordres professionnels régis par le code de la santé publique :

Christian Hugue, Président de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine

Armand Semerciyan, Vice-président de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine

- c) Personnalités désignées au titre de leurs compétences dans les domaines de la sécurité nucléaire ou de la communication et de l'information :

Thierry Charles, Directeur général adjoint à l'IRSN

Stéphane Jacquot, Ancien président de la CLI

Sous-total du Collège Personnes qualifiées 6

Total des quatre Collèges : 39 membres à voix délibérative

MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE

a) Le ou les représentants de l'Autorité de sûreté nucléaire :

Fabien Schilz, Chef de la division d'Orléans

ou

Jacques Connesson, Chef du Pôle LUDD

Laurence Bibal, Ingénieur en charge du contrôle

b) Les représentants des services de l'Etat dans la région et les départements intéressés, compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire, conjointement désignés par les Préfets de la région et des départements :

* Représentant de l'Etat dans la région d'Ile de France :

Alain Vallet, Directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

* Représentant de l'Etat dans le département de l'Essonne :

Pas de représentant, se rallie au choix du Préfet de Région

* Représentant de l'Etat dans le département des Hauts-de-Seine :

Jean-Pierre Guardiola, Sous-Préfet d'Antony

Annick Gelliot, Directrice de l'Agence régionale de la santé

* Représentant de l'Etat dans le département du Val-de-Marne :

Ivan Bouchier, Sous-Préfet de l'Haÿ-les-Roses

* Représentant de l'Etat dans le département des Yvelines :

Yann Gérard, Directeur du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile ou l'un de ses collaborateurs.

* Les représentants de l'exploitant des installations nucléaires de base situées sur le site et dans les cas prévus à l'article 44 de la loi du 13 juin 2006, le propriétaire du terrain servant d'assiette à l'installation ou son représentant :

Claire Giry, Directrice du CEA de Fontenay-aux-Roses

Total des membres à voix consultative **8**

TOTAL GENERAL **47**